



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 18 novembre 2025, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Sandra Lauriault, Jean-Marie Gauthier, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Suzie Gauthier.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Mathieu Caron.

Sont également présentes, la directrice générale, madame Julie Jetté et la directrice générale adjointe et greffière, madame Allyssa Ross.

Trois personnes et un journaliste sont également présents dans la salle.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 246-2024.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2025-11-209 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LÉGISLATION

2025-11-210 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-211 Adoption du procès-verbal

Considérant que conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

En conséquence, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que le procès-verbal suivant soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Note au procès-verbal :

Dépôt par la trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 octobre 2025.

Note au procès-verbal :

Dépôt par la trésorière des prévisions budgétaires au 31 décembre 2025.

ADMINISTRATION

2025-11-212 Adoption des comptes municipaux – Octobre 2025

Considérant que les comptes municipaux pour le mois d'octobre sont déposés ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 1 788 599,02 \$.

Salaires nets : 146 420,25 \$

Liste sélective des chèques : chèques no 27783 à 27792 pour un montant de 1 914,45 \$

Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 1089 à 1154 pour un montant de 1 165 279,00 \$

Liste des prélèvements : no 1148 à 1203 pour un montant de 474 985,32 \$

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-213 Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) – Budget quote-part 2026

Monsieur le conseiller Jean-Marie Gauthier, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'accepter le budget de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) pour l'année 2026, le tout tel que présenté par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

D'autoriser le paiement de la quote-part pour l'année 2026 pour un montant de 34 934,00 \$.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-214 Nomination des membres du conseil municipal sur différentes commissions (comités)

Considérant qu'il est nécessaire pour la Ville de Gracefield que les membres du conseil soient nommés sur différentes commissions (comité) ;

Considérant que la résolution 2021-11-408 pour la formation des commissions (comités) doit être abrogée et remplacée par la présente à la suite de l'élection du 2 novembre 2025 ;

Considérant que les éléments énumérés ci-dessous sont non exhaustifs et que les membres du conseil peuvent être appelés à participer à d'autres dossiers ou responsabilités liés à leur commission (comité) respective ;

Considérant que, conformément aux pratiques municipales, monsieur le maire fait partie d'office de toutes les commissions (comités) du Conseil ;

En conséquence, madame la conseillère Suzie Gauthier, appuyée par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

Que la présente résolution remplace toute résolution antérieure concernant la composition des commissions (comités) municipales, et ce, afin de refléter la nomination des nouveaux élus.

De nommer les membres du conseil sur les commissions (comités) comme suit :

SÉCURITÉ PUBLIQUE : Daniel-Luc Tremblay / Jean-Marie Gauthier

- Sécurité incendie ;
- Services d'urgence (collaboration interservices et entraide intermunicipales) ;
- Mesures d'urgence ;
- Prévention ;
- Schéma de couverture de risques.

Président de la commission (comité) : Daniel-Luc Tremblay

TRAVAUX PUBLICS : Jean-Marie Gauthier / Suzie Gauthier

- Voirie municipale ;
- Éclairage des rues ;
- Entretien du réseau routier ;
- Gestion des réseaux d'eau potable et d'égouts.

Président de la commission (comité) : Jean-Marie Gauthier

URBANISME ET HYGIÈNE DU MILIEU : Sandra Lauriault / Mélanie Lefebvre

- Urbanisme ;
- Comité consultatif d'urbanisme ;
- Environnement ;
- Gestion des matières résiduelles ;
- Gestion des eaux usées (vidanges septiques) ;
- Cours d'eau.

Présidente de la commission (comité) : Sandra Lauriault

LOISIRS ET CULTURE : Mélanie Lefebvre / Daniel-Luc Tremblay

- Ententes relatives aux loisirs ;
- Activités culturelles et événements ;
- Patrimoine ;
- Bibliothèque régionale (CRSBPO) ;
- Embellissement ;
- Ensemencement des lacs.

Présidente de la commission (comité) : Mélanie Lefebvre

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES : Suzie Gauthier / Sandra Lauriault

- Vérification de l'ensemble des activités financières ;
- Dossiers relatifs aux ressources humaines.

Présidente de la commission (comité) : Suzie Gauthier

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT : Hugo Guenette

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2025-11-215 Programme Emplois d'été Canada 2026 –
Autorisation de dépôt d'une demande d'aide
financière**

Considérant que le gouvernement du Canada, par l'entremise de Service Canada, offre une aide financière dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2026* ;

Considérant que ce programme permet de favoriser l'accès des jeunes au marché du travail et de leur offrir une expérience professionnelle enrichissante ;

Considérant que la participation de la Ville à ce programme contribue à soutenir la relève locale et à répondre aux besoins saisonniers de main-d'œuvre municipale ;

Considérant la Ville de Gracefield souhaite présenter une demande afin d'obtenir une subvention pour l'embauche de jeunes durant la saison estivale 2026 ;

Considérant la date limite pour le dépôt des demandes est fixée au 11 décembre 2025 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser monsieur Félix-Antoine Parent, coordonnateur des ressources humaines, matérielles et des services de proximité, à soumettre une demande de financement au nom de la Ville de

Gracefield, dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2026, et à signer tous documents nécessaires à cet effet.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-216 Autorisation de dépense - Projet de distribution de boîtes-cadeaux pour les personnes âgées

Considérant que la Ville de Gracefield souhaite soutenir des initiatives locales favorisant le bien-être des aînés et la lutte contre l'isolement ;

Considérant que madame Monick Maurice organise la préparation et la distribution de boîtes-cadeaux destinées aux personnes âgées du foyer et à d'autres citoyens isolés ;

En conséquence, madame la conseillère Sandra Lauriault, appuyée par madame la conseillère Suzie Gauthier, propose et il est résolu :

D'autoriser la direction générale à effectuer une dépense de 300,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat des fournitures nécessaires à ce projet.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-217 Demande de commandite – Maison Amitié de la Haute-Gatineau

Considérant la demande reçue de la Maison Amitié de la Haute-Gatineau visant à obtenir une aide financière pour l'organisation d'une activité de Noël destinée à sa clientèle ;

Considérant que cette activité, qui se tiendra le 12 décembre 2025 à l'Auberge des Draveurs de Maniwaki, vise à offrir un moment de célébration et de partage aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, favorisant ainsi leur inclusion sociale et leur bien-être ;

En conséquence, monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 500,00 \$ à la Maison Amitié de la Haute-Gatineau afin de contribuer à la tenue de l'activité de Noël 2025.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Avis de motion – Projet de règlement numéro 259-2025 concernant le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville de Gracefield

Madame la conseillère Mélanie Lefebvre donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 259-2025 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 214-2022 afin d'édicter les normes applicables aux membres du conseil de la Ville de Gracefield – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-218 Nomination d'un élu au Conseil d'administration de la Clinique Santé Haute-Gatineau

Considérant qu'il est prévu qu'un élu puisse siéger au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau ;

Considérant qu'il est de la volonté de la Ville de Gracefield qu'un de ses élus siège à ce conseil d'administration ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales du 2 novembre dernier, il y a lieu de nommer un nouvel élu qui siègera au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau ;

En conséquence, monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

De nommer madame la conseillère Suzie Gauthier à titre de représentante de la Ville de Gracefield au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-219 Nomination d'un élu au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM)

Considérant qu'il est prévu qu'un élu puisse siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) ;

Considérant qu'il est de la volonté de la Ville de Gracefield qu'un de ses élus siège à ce conseil d'administration ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales du 2 novembre dernier, il y a lieu de nommer le nouvel élu qui siégera au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) ;

En conséquence, madame la conseillère Sandra Lauriault, appuyée par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

- De nommer monsieur le conseiller Hugo Guénette à titre de représentant de la Ville de Gracefield au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) ;

- De désigner monsieur le maire Mathieu Caron à titre de représentant substitut de la Ville de Gracefield au sein de ce même conseil d'administration.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-220 Nomination d'un élu au Conseil d'administration de la Corporation du parc régional du Lac 31 milles

Considérant qu'il est prévu qu'un élu puisse siéger au conseil d'administration de la Corporation du parc régional du Lac 31 milles ;

Considérant qu'il est de la volonté de la Ville de Gracefield qu'un de ses élus siège à ce conseil d'administration ;

Considérant que la réélection de monsieur le maire Mathieu Caron lors des élections municipales du 2 novembre 2025 permet la poursuite de son mandat au sein du conseil d'administration de la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles ;

En conséquence, madame la conseillère Sandra Lauriault, appuyée par madame la conseillère Suzie Gauthier, propose et il est résolu :

Que monsieur le maire Mathieu Caron continue de siéger à titre de représentant de la Ville de Gracefield au conseil d'administration de la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-221 Nomination d'un substitut au maire au Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG)

Considérant que le maire de la Ville de Gracefield siège au Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir un substitut pour représenter la Ville au Conseil de la MRC en cas d'absence du maire, conformément à l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LOTM) ;

En conséquence, madame la conseillère Sandra Lauriault, appuyée par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield désigne monsieur Hugo Guénette à titre de substitut du maire pour siéger au Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Avis de motion – Projet de règlement numéro 260-2025 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Gracefield

Monsieur le conseiller Jean-Marie Gauthier donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 260-2025 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 217-2022 afin d'édicter les normes applicables aux employés de la Ville de Gracefield – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

TRANSPORTS

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET CULTURE

2025-11-222 Autorisation de dépense et de signature - Proson – Festival d'été 2026

Considérant que la Ville de Gracefield a débuté l'organisation de son festival d'été 2026 ;

En conséquence, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au fournisseur Proson au montant de 27 863,32 \$ (taxes incluses).

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté et monsieur Félix-Antoine Parent, coordonnateur des ressources humaines, matérielles et des services de proximité, à signer tous documents relatifs à la présente résolution.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire déterminé par le département de la trésorière.

Le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-223 Autorisation de paiement – Adhésion annuelle au Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO)

Considérant que la Ville souhaite renouveler son adhésion auprès du PERO pour la période 2025-2026 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 200,00 \$ plus les taxes applicables au Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) pour le renouvellement de l'adhésion annuelle.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-224 Demande de financement – Programme du ministère du Patrimoine canadien

Considérant que le ministère du Patrimoine canadien octroie une aide financière dans le cadre du programme *Le Canada en fête* pour les célébrations se déroulant entre le 21 juin et le 1er juillet 2026 ;

Considérant que la Ville de Gracefield souhaite offrir à ses citoyens un événement afin de souligner la Fête canadienne du multiculturalisme le 27 juin 2026 ;

Considérant que la date limite pour déposer une demande est le 21 novembre 2025 ;

En conséquence, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'autoriser monsieur Félix-Antoine Parent, coordonnateur des ressources humaines, matérielles et des services de proximité, à déposer une demande de financement au nom de la Ville de Gracefield dans le cadre du programme *Le Canada en fête 2026*, et à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Jacqueline Boucher, trésorière, conformément à la Loi, certifie que la Ville de Gracefield dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Jacqueline Boucher
Trésorière

RAPPORT DE COMITÉS

Note au procès-verbal :

Tous les présidents présents de chaque comité ont présenté un rapport verbal concernant les activités de leur comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal :

Il n'y a aucune question.

VARIA

Note au procès-verbal :

Il n'y a aucun varia.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-11-225 Levée de la séance ordinaire

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 19 h 11.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale
adjointe et greffière

Mathieu Caron

Allyssa Ross

Approbation du procès-verbal :

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale adjointe et greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron
Maire